

**Délibération n° DEL\_2025\_125****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
(Séance du 6 NOVEMBRE 2025)**

Date de convocation : 14 octobre 2025  
Nombre de délégués en exercice : 33  
Nombre de délégués présents : 33  
Nombre de délégués votants : 32  
Nombre de pouvoirs : 0

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 06 novembre 2025 à 18 heures 00, au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

**Présents :**

M. AUSSANT Claude, M. BARBAN Jean-Louis, Mme BARRAQUÉ Anne-Marie, Mme BERGES Isabelle, M. BEROT-LARTIGUE Michel, Mme BLANCHET Anne, M. BONNEMASON Bernard, M. CACHELOU Yoann, M. CARRERE Jean-Bernard, M. CARREY Daniel, M. CASADEBAIG Robert, M. CASAUBON Jean-Paul, Mme CASSOU Sylvie, Mme CLAVIER Hélène, M. DAGUERRE Robert, M. DESSEIN Michaël, M. ESQUER Philippe, M. GABASTON Jean-Pierre, M. LABERNADIE Patrick, Mme LAHOURATATE Nicole, M. LÉGLISE Vincent, M. LOUSTAU Christian, M. MARTIN Fernand, M. MONGAUGÉ Jean-Luc, Mme MOULAT Monique, Mme MOURTEROT Josiane, M. PARIS Rémi, M. PINOUT Bernard, Mme POUEYMIROU-BOUCHET Nadège, M. REGNIER Jean-François, M. SANZ Alain, M. SASSOUBRE Guy, M. VISSE Bernard

Secrétaire de séance : Mme MOURTEROT Josiane

\*\*\*\*

**OBJET : DÉCISION PRISE PAR LE PRÉSIDENT****RAPPORTEUR : M. CASAUBON Jean-Paul, Président**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2020-64 du 16 juillet 2020 portant délégation du Conseil communautaire au Président,

Il est donné lecture de la liste des décisions du Président prises en application de la délibération n°2020-64 du 16 juillet 2020 portant délégation du Conseil communautaire au Président :

**BUDGET PRINCIPAL**

Pour faire suite à la délibération n°2025-89 du 24 juillet 2025 relative au fonds d'intervention pour la production et la réhabilitation de logements publics, une subvention de 5 000 euros a été attribué à la commune d'Arudy pour la transformation des anciens bureaux du Centre Intercommunal d'Actions Sociales en un logement.

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

**PREND ACTE** Des décisions prises par le Président.

**Adopté à l'unanimité**

1 ne participant pas au vote

Envoyé en préfecture le 13/11/2025

Reçu en préfecture le 13/11/2025

Publié le



ID : 064-246400337-20251106-DEL\_2025\_125-DE

Yoann CACHELOU

Le Président,  
Jean-Paul CASAUBON